

Jérôme Maufrais

Échec à l'échec scolaire ?

La fonction éducative et pédagogique du jeu d'échecs est ancienne. Dès le Moyen Âge, les chevaliers parfaisaient leur éducation en apprenant le noble jeu, reflet de leurs valeurs morales. Dans les siècles qui suivirent, cette fonction éducative passa au second plan au profit de la compétition. Au xx^e siècle la valeur pédagogique du jeu fut redécouverte... Pour enfin s'imposer au xxi^e siècle ?

Un intérêt théorique reconnu

L'intérêt théorique de l'apprentissage des échecs a connu un regain au xx^e siècle quand les dirigeants de l'URSS décidèrent d'en faire un instrument pour l'éducation des masses. Mais au-delà du contenu purement idéologique donné au jeu, on doit à Diakov, Petrovsky et Rudik une première étude sur les qualités requises pour le jeu d'échecs. Ils ont testé douze forts joueurs du Tournoi international de Moscou en 1925. La conclusion de leur étude a abouti à un portrait psychologique général du maître d'échecs : bon état de santé, nerfs solides, maîtrise de soi, faculté de distribuer son attention à des objets relativement sans liens, sensibilité à des situations dynamiques, esprit de type contemplatif, haut degré de développement intellectuel, caractère logique de la pensée mais dans le domaine expérimental, objectivité et réalisme, mémoire sélective, pensée synthétique et « sens positionnel », facilité à combiner, volonté disciplinée, grande activité des processus intellectuels, discipline des émotions et de l'affectivité, confiance en soi.

Edward Lasker résuma en sept points ces qualités. Et Carl Ekoos établit en 1932-1934 une relation statistique directement proportionnelle entre l'aptitude au jeu et les résultats obtenus dans le travail intellectuel. Mais là n'est pas le plus important. L'étude de ces trois psychologues sortait les échecs du cadre du jeu pour leur donner une utilité sociale. En effet, si les maîtres possédaient toutes ces qualités, ils devaient les avoir acquises et développées par le jeu. Dès lors, en théorie tout au moins, quiconque apprendrait le jeu développerait ces mêmes qualités.

Kotov et Youdovitch résumèrent cette idée en 1979 quand ils écrivaient : « Les qualités exigées par le jeu d'échecs ne sont pas sans intérêt pour la vie sociale [...]. La nature même des échecs recèle des qualités qui en font un jeu privilégié et un facteur culturel d'importance sociale. »

Encore faut-il que soit tranchée une question d'importance : les qualités développées aux échecs sont-elles transposables à d'autres domaines ? Non, si l'on en croit David Bronstein. Comme il le déclarait en 2003 dans une interview iconoclaste donnée à Dmitri Stakhov : « Les problèmes échiquéens ne sont que des problèmes combinatoires. Les Échecs créent une illusion de

participation à une activité hautement intellectuelle. Seulement une illusion. Croyez-moi, je sais ce que j'affirme... ».

Autre son de cloche chez Michel Noir. Auteur d'une thèse intitulée « Le développement des habiletés cognitives de l'enfant par la pratique du jeu d'échecs : Essai de modélisation d'une didactique du transfert » (Université de Lyon II, 2 002), il affirme : « Les rares observations faites sur ces initiatives attestent que les enfants, après deux années d'apprentissage du jeu d'échecs, ont un niveau de performances plus élevé que celui des enfants de même origine et de même milieu social dans les matières exigeant des compétences mettant en jeu logique, stratégie, mémoire et capacité d'abstraction. »

Suffit-il d'apprendre à jouer pour devenir bon élève ? Non. Michel Noir le souligne plus loin : « Les méthodes d'apprentissage du jeu d'échecs à la disposition des instituteurs ont la plupart du temps été créées par des joueurs d'échecs et ne répondent qu'imparfaitement à ce but. Aucune n'a été préparée [...] en ayant pour objectif de transférer les habiletés développées par la pratique à d'autres disciplines. »

Il n'en reste pas moins qu'après 5 ans de travail auprès de 56 élèves de CM2, et une comparaison avec d'autres élèves de même niveau scolaire et socio-culturel, Michel Noir observe que l'apprentissage des échecs développe les capacités cognitives de l'enfant d'âge scolaire et que les qualités acquises sont transférables.

Son étude de six critères aboutit au résultat suivant en faveur des enfants ayant suivi des cours d'échecs :

Critères retenus pour évaluer les performances des élèves	Résultats des enfants ayant suivi des cours d'échecs (en écart à la moyenne)
Résolution de problèmes	+ 32%
Inhibition d'une réaction intuitive	+ 50%
Recherche lexicale	+ 25%
Concentration	+ 50%
Vitesse d'analyse	+ 13%
Capacité de mémorisation	+ 22%

Mais pour obtenir de tels résultats, le jeu d'échecs doit encore intéresser les élèves, et notamment les élèves turbulents et, ou, en difficulté ! En effet, pourquoi réussirait-il là ou d'autres matières culturelles (l'histoire), logiques (les mathématiques) ou artistiques (l'éducation musicale) échouent parfois ?

Certaines particularités du jeu plaident en sa faveur.

1- Selon A.Noble : « L'enfant a une curiosité quasi spontanée pour ce jeu et les expériences menées dans les écoles tendent à prouver que le jeu d'Échecs peut aider au développement de l'enfant. »

2- Il ajoute dans son ouvrage, *Le jeu d'Échecs, un outil pour les élèves de l'école et du collège*, que « l'absence, pratiquement institutionnelle, d'arbitre oblige les joueurs à se respecter et à rester dans le cadre des règles, sinon le jeu devient impossible ». Le respect des règles n'est donc pas un préalable au jeu mais une condition sine qua non de réalisation du jeu. De fait, un élève turbulent n'a d'autre autorité à contester que celle de l'échiquier...

3- L'échiquier, justement, de par sa forme, représente déjà un cadre. On ne peut pas en sortir et aucun élément extérieur ne peut y entrer. Un joueur d'échecs n'est livré à aucun arbitraire : ni pluie, ni vent, il est toujours en terrain connu et évolue sur un terrain aux règles rigides : par exemple, une pièce touchée est une pièce à jouer.

4- On ne peut tricher aux échecs. Il ne s'y produit jamais d'injustice. Le vainqueur est celui qui devait vaincre. Aucune victimisation n'est possible : de ce fait le jeu pose des limites que l'enfant est à même de comprendre et d'intérioriser puisqu'elles sont inhérentes au jeu.

5- Le principe d'égalité est très fort aux échecs puisque les enfants disposent des mêmes pièces et en même quantité et jouent alternativement. Le professeur, ou l'adulte, n'intervient jamais de façon subjective.

Les qualités que l'on prête au jeu d'échecs sont donc propres à encourager de nombreuses initiatives.

D'innombrables initiatives

Besançon, Bois-Colombes, Bagneux, la Martinique, Franconville, les Clayes-sous-Bois, Amiens, Toulouse, Saint-Etienne... Il serait illusoire de vouloir recenser toutes les initiatives menées en France visant à introduire les échecs à l'école. Leurs formes, leur ampleur et leurs objectifs diffèrent d'ailleurs tellement que leur recensement constituerait en soi un travail de plusieurs mois pour ne pas dire de plusieurs années.

Quoi de commun en effet entre un club d'échecs attirant trois enfants d'un collège une fois par semaine et la structuration de cette activité via l'implication d'un grand club local, la mise en place d'une classe échecs au cursus défini administrativement et soutenu par l'inspecteur d'académie ? C'est pourquoi nous nous pencherons sur trois initiatives développant chacune un aspect de ce que pourraient être les échecs demain dans l'éducation.



Échec à l'échec scolaire en Guyane

Ce projet a été mis en place à la rentrée 2005. Il a concerné 600 élèves, collégiens et lycéens. En quoi a-t-il consisté ? À faire entrer le jeu d'échecs dans les établissements guyanais à tous les niveaux de la scolarité : comme thème fédérateur de projets dans les écoles, sous la forme d'itinéraires de découverte, de clubs et d'options dans les collèges et les lycées.

L'éloignement n'étant pas l'isolement, les responsables du projet ont fait appel à un professionnel des échecs, Bertrand Guyard, qui est intervenu dans des établissements de Cayenne, Kourou et Apatou pour apporter son expertise aux enseignants et animer des rencontres autour du jeu d'échecs.

Des rencontres entre établissements ont ensuite permis d'unifier les pratiques et de tirer un bilan de cette première expérience.

Internet, un facteur de développement du jeu

Depuis 2002, L'Échiquier Henri IV propose une initiative unique en Europe. Lancées avec le soutien de l'Inspection Académique et de la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées, ces animations visent l'enseignement des échecs en milieu scolaire par le biais d'Internet. 8 heures du temps scolaire sont consacrées par classe de Cm1 et Cm2 à ces activités.

Les interventions des animateurs sont relayées par un site Internet sur lequel les élèves peuvent découvrir le jeu d'échecs en toute autonomie : règles, parties en ligne, évaluation personnalisée. Au total, 1 600 élèves de l'agglomération bénéficient directement de cette initiative chaque année.

En 2006, L'Échiquier Henri IV devrait étendre son action à plus de quatre-vingt-dix classes de l'agglomération paloise.





Une implantation locale durable

De grands joueurs et pédagogues, la famille Roos, et une proximité avec un grand pays d'échecs, l'Allemagne : deux éléments qui expliquent les relations étroites et durables entre l'éducation et les échecs en Alsace.

Dès 1984, une classe sport-études ouvre au lycée Kléber sous la férule de Daniel Roos. Dans l'enseignement supérieur, l'Université Louis Pasteur de Strasbourg est la seule faculté de France qui propose un module optionnel d'échecs en DEUG. Enfin, le foisonnement de petits clubs permet un maillage serré du territoire alsacien. En un mot, les échecs prospèrent sur un terreau favorable.

Tous ces exemples encourageants ne doivent toutefois pas tromper notre lucidité. Le manque de structuration et de reconnaissance de l'activité échiquéenne au niveau national lui barre encore la porte de l'Éducation Nationale.

Un manque de structuration

Si le tableau de l'apport des échecs à l'éducation était aussi clairement idyllique, la France serait déjà la Russie où, rappelons-le, l'enseignement des échecs n'a jamais été obligatoire puisqu'il était délégué à la sphère des loisirs ouvriers gérés par le Parti et à ses relais dans toutes les villes soviétiques. Alors, pourquoi les échecs ne sont-ils pas une discipline-phare du cursus scolaire ? Peut-être du fait d'un déficit de structuration. Nous proposons quatre pistes de réflexion pour y remédier.

Recenser pour pérenniser

Il n'existe pas à l'heure actuelle de recensement exhaustif des initiatives scolaires et péri-scolaires utilisant le jeu d'échecs comme fin en soi ou comme support pédagogique. La Fédération Française d'Échecs elle-même n'est pas au courant de toutes les initiatives. Dès lors, elle ne peut impulser une politique d'ensemble ni valider les pratiques de terrain. De fait, un enseignant peut utiliser de façon fantaisiste le jeu pour une application pédagogique douteuse. Cas très marginal ? Sans doute. Il n'en reste pas moins que ce recensement apparaît comme une priorité.

Corollaire à ce recensement, la pérennisation des actions menées. L'utilisation des échecs comme support éducatif répond encore très majoritairement à une logique du coup par coup : qu'un inspecteur d'académie aime le jeu et le jeu sera promu, qu'un club soit dirigé par un enseignant et le collège où il enseigne met en place une expérience pédagogique autour des échecs. Ce sont certes de bonnes initiatives. Mais il suffit que l'enseignant ou l'inspecteur d'académie soient mutés ou prennent leur retraite pour que l'activité périclite. D'où l'intérêt de systématiser et pérenniser les expériences-pilotes en impliquant un maximum d'acteurs et en adoptant une communication appropriée en ce sens.

Prévoir une communication spécifique avec les acteurs de l'Éducation

L'intérêt des échecs est reconnu mais s'il suffisait d'être intéressant pour s'imposer, TF1 proposerait chaque semaine la Chess Academy en prime time ! C'est peut-être l'aspect le plus technique de la démarche à adopter. Un discours spécifique doit être proposé aux interlocuteurs de l'Éducation Nationale mais aussi aux autres acteurs de l'éducation et qui sont souvent négligés, à savoir les parents et en particulier les mamans. Les échecs sont en concurrence avec de nombreuses activités scolaires et extra-scolaires : la demande sociale des parents mais aussi des entreprises a conduit à la spécialisation des filières ces vingt dernières années et donc à la multiplication des matières. Dans un monde tourné vers le rendement à court terme, comment imposer les échecs alors qu'un élève de collège reçoit des cours dans plus de dix matières et participe à de nombreuses activités en dehors des heures de cours ? On connaît la difficulté du Latin, du Grec, de la Philosophie et même de l'Allemand à éviter l'érosion de leurs effectifs. Pourquoi les échecs y parviendraient-ils dans ce contexte malthusien et utilitaire ?

Fabriquer les outils pour faire vivre cette filière

Mais ces difficultés ne doivent pas brider l'action. Au contraire. De la même manière que certains partis d'opposition mettent en place des shadow cabinets, sortes de gouvernements officieux, il est important pour nous aussi de faire « comme si » nous étions sur le point d'entrer dans les programmes de l'Éducation Nationale. Il serait donc utile de fabriquer les outils qui rendront la pratique plus aisée, mieux contrôlée et donc plus crédible auprès de l'institution.

Premier outil : un texte encadrant la pratique du jeu et surtout fixant les objectifs de cet enseignement. Aucune matière n'est laissée à la bonne volonté des enseignants : des instructions officielles guident et orientent les buts et les moyens à mettre en œuvre dans chaque matière.

Deuxième outil : le manuel scolaire. Comme le notait Michel Noir dans sa thèse, les méthodes sont souvent le fait de joueurs d'échecs et non de pédagogues. Certes, l'un n'empêche pas l'autre mais ne le garantit pas non plus ! Créer des manuels officiels est une nécessité et des actions sont déjà menées en ce sens. Mais il faut aussi créer un manuel transdisciplinaire proposant, clef en main, l'adaptation du jeu à toutes les matières ainsi que des activités liant Maths et échecs, Histoire et échecs, Français et échecs, etc. Notons que la Fédération Française du Scrabble donne déjà de nombreuses pistes pour l'utilisation du Scrabble en classe dans la partie pédagogique de son site.

Troisième outil : une validation des savoirs transmis. Un enfant à qui on enseigne veut un salaire en retour, que ce soit une bonne note ou une gratification quelconque. La récompense ne saurait être dans l'activité elle-même. Or,

il paraît difficile de noter les échecs et quel statut aurait une note d'échecs et de qui viendrait-elle ? Il paraît moins hasardeux, et c'est une piste, de s'appuyer sur d'autres sports qui ont su créer des échelons de réussite positifs.

On pense notamment au ski dont les "flocons" et autres "étoiles" ont sans aucun doute contribué à la valorisation pluriannuelle de l'apprentissage des enfants et à une saine émulation.

Établir une filière de la maternelle à l'Agrégation

Dernière piste sur laquelle il serait intéressant de travailler, la question de la « filière échecs ». On sait que la déperdition des effectifs à l'adolescence est un souci majeur de nombreuses fédérations sportives et a fortiori de la FFE. C'est pourquoi il faut se demander si une activité



« échecs » menée en primaire mais non relayée au collège, au lycée ou dans le supérieur a un sens. Sans doute faudra-t-il réfléchir à terme à la mise en place de filières complètes dans des ligues-pilotes, condition sine qua non d'une concentration des moyens de la FFE et de ses partenaires. L'idéal étant d'aboutir à un CAPES ou une Agrégation de Jeux ou à la possibilité d'enseigner les échecs avec le CAPES ou l'Agrégation d'Éducation Physique puisque les échecs sont reconnus comme sport.

Les actions de la FFE et des acteurs de terrains vont dans le bon sens, mais la tâche est immense et les structures lourdes à bouger. A cette fin, une politique de communication ciblée, un recensement de l'existant, la fabrication d'outils d'enseignement et la création d'une filière complète dans des régions-pilotes sont des pistes à explorer. C'est vraisemblablement à ce prix que les échecs pourront prendre la place qui est la leur dans la société. ■

Fritz & Bianca Vol 2

Apprendre les échecs devient un jeu d'enfants !

Après le succès de « Fritz & Bianca - Apprendre les échecs en s'amusant », découvrez la suite des aventures du prince Fritz et de sa cousine Bianca dans le second volet : « Echecs dans le château du roi noir ».

Ouverture, coup du berger, clouage, roi en échec, attaquer ou couvrir : les techniques de jeu sont présentées de manière ludique et très clairement expliquées.



CD-ROM PC

BON DE COMMANDE à adresser par courrier à Planet Log / Gost Communication - 15 rue du Mont de Sainghin - CRT2 - BP 515 - 59815 LESQUIN CEDEX ou par fax au 03 20 86 08 81.

Chèque à l'ordre de GOST Communication.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

E-Mail : _____

* Délai de livraison sous 15 jours, sous réserve de stocks disponibles.



- ☞ Fonction de coaching
- ☞ Progression visible et en douceur grâce à l'ascenseur. Le nombre de points Elo obtenus déterminera le niveau de chaque joueur.
- ☞ Journal de bord interactif pour retrouver toutes les notions acquises.
- ☞ Mode 2 Joueurs pour disputer des parties entre amis.
- ☞ Retrouve l'univers de Fritz et Bianca sur le site www.fritzetbianca.com
- ☞ Recommandé par la Fédération Française des Echecs.

Disponible fin janvier 2006, au prix public conseillé de 39,90 €

GOST PUBLISHING 

Pour plus d'informations : www.gost-publishing.com

Recommandé par la FFE 



Je souhaite recevoir des informations sur les produits de GOST Publishing

Quantité commandée : _____

Montant de la commande : _____

Participation aux frais de port : + 6 €

Total commande* : _____

